



Association la Brouette & le Panier

L'association a pour objets de favoriser une dynamique entre citoyens, producteurs et acteurs politiques permettant la création ou le maintien de systèmes alimentaires locaux, autonomes, de qualité, respectueux de l'environnement et des hommes dans la vallée du Giffre et ses alentours. L'association, c'est 5 piliers pour 5 projets.

Les 5 piliers

1 - Localement :

Favoriser la consommation "locale" pour **soutenir l'économie locale et par souci énergétique.**

2 - Autonomie :

Privilégier les circuits « courts », c'est à dire l'achat **directement chez les éleveurs, producteurs, maraîchers** ...afin de trouver un prix "correct" pour le consommateur comme pour le vendeur.

3 - Qualité :

Se servir directement chez des producteurs, éleveurs... labellisés ou non, mais dont les **pratiques** sont **transparentes** et jugées **acceptables** par nous même.

4 - Respect de l'environnement :

Une agriculture économiquement rentable, socialement juste et soucieuse de répondre aux besoins des générations futures est-elle encore possible?

L'association cherche à établir des chartes (morales ou écrites) de bonnes pratiques qui intègrent la dimension environnementale en leur garantissant un minimum de revenu (principe d'une AMAP - Association pour le maintien d'une agriculture paysanne)

5 - Respect des hommes :

Pourquoi disparaît-il en France une "exploitation

agricole" par jour, alors que nous serons 9 milliards d'hommes et de femmes en 2050? En 20 ans c'est l'équivalent de deux départements français qui ont été transformé en route, parking, ou en bâtit. Ne devrions nous pas conserver nos meilleures terres agricoles pour assurer aux générations futures la possibilité de se nourrir localement ?

L'association souhaite pouvoir apporter un appui constructif à la question de la gestion du foncier agricole/maraîcher sur la vallée, afin de pérenniser la création de nouvelles installations ou de mettre en place sur chaque communes des jardins familiaux ou ouvriers pour que chaque habitant est la possibilité, si il le désire, de cultiver une parcelle de terrain pour subvenir à ces besoins.

Les 5 projets

Projet 1: Coopérative d'achats

La coopérative se propose de fournir des produits bio, raisonnés ou/et régionaux et/ou écologiquement acceptables, non OGM, en

- favorisant une économie de proximité permettant de maintenir une vie locale équilibrée,
- obtenant des produits de qualité à tarif abordable d'une part du fait de l'achat groupé et d'autre part de la limitation des intermédiaires. Mais en aucun cas la négociation du tarif ne sera faite au détriment de la qualité des produits ou au détriment du producteur qui se doit de recevoir une rémunération juste.

La coopérative a le souci de la transparence et de l'engagement de confiance, elle sera à l'écoute des adhérents concernant l'ensemble de son fonctionnement.

En contrepartie chaque membre du groupement d'achat s'engage à tenir une permanence environ 2 fois par an et est invité à participer au fonctionnement de la coop à sa mesure (recettes, produits...). Ceci dans le but que chacun se sente impliqué et n'utilise pas la coopérative d'achat en simple consommateur.

Projet 2 : Abonnement à des paniers hebdomadaires

Basé sur le principe des AMAP –maintien d'une agriculture paysanne – l'idée est de pouvoir implanter localement un ou des producteurs, permettant la commercialisation des produits sous forme de paniers hebdomadaires...

A l'heure actuelle, ce projet n'est pas réalisable, par manque de terrains (et non de producteurs potentiels ou de consommateurs)

Projet 3: Jardins partagés

Ils peuvent se présenter sous différentes formes, soit :

- des jardins en surfaces partagées autrement appelés « jardins familiaux », où les bénéficiaires de chaque parcelle de jardin développent indépendamment les cultures de leur choix en utilisant des techniques et des pratiques respectueuses de l'environnement.
- des jardins en récoltes partagées autrement appelés « jardins collectifs », où chaque bénéficiaire s'engage à participer à différentes tâches en lien avec les cultures mises en place.

Projet 4 : Echanges et partages autour des jardins...

Ce projet a pour vocation, favoriser l'échange, le partage de techniques et de savoirs-faire pour l'apprentissage du jardinage et permettre le prêt, l'échange d'outillages et de matériel, de semences ou de productions issues des jardins,

Projet 5 : Gérer le foncier vivrier et mettre à disposition des terrains pour les populations locales

Au regard de la pression foncière exercée dans la vallée ce projet a pour objectif le maintien ou la création d'espaces de cultures vivrières dans les bourgs.

